

ATTIJARI FCP DYNAMIQUE
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2019

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019**

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

Nous avons audité les états financiers du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP DYNAMIQUE** » arrêtés au 31 Décembre 2019, comprenant le bilan, ainsi que l'état du résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

A notre avis, les états financiers ci-joint présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP DYNAMIQUE** », ainsi que la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 Décembre 2019, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers» du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds commun de placement « **ATTIJARI FCP DYNAMIQUE** ».

Notre opinion sur les Etats Financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du Code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport du gestionnaire par référence aux données figurant dans les Etats Financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du gestionnaire et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du gestionnaire semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

4. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers

La Direction du gestionnaire est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances .

Il incombe aux responsables de la gouvernance du gestionnaire de surveiller le processus d'information financière du fonds.

5. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°91-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que de la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience, incombe à la Direction et au Conseil d'Administration du gestionnaire. Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne support de l'établissement des Etats Financiers.

2. Autres obligations légales et réglementaires

En application de l'article 29 du code des OPCVM et l'article 02 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001, les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent détenir plus de 10% d'une même catégorie de valeurs mobilières d'un même émetteur, sauf s'il s'agit de l'Etat, des collectivités locales ou de valeurs mobilières garanties par l'Etat. A ce titre, il est à signaler que nos travaux de vérification ont été limités par le fait que les informations disponibles ne nous permettent pas la vérification du respect de ce ratio concernant les placements en certificats de dépôts.

Tunis le 12 février 2020

Le Commissaire aux Comptes :

CMC – DFK INTERNATIONAL

Hichem AMOURI

BILAN
arrêté au 31/12/2019
(Unité : en Dinars Tunisiens)

	<u>Notes</u>	<u>31/12/2019</u>	<u>31/12/2018</u>
<u>ACTIF</u>			
AC 1 - Portefeuille - titres	4-1	14 869 007	15 433 398
a - Actions, Valeurs assimilées et droits rattachés		14 869 007	15 433 398
AC 2 - Placements monétaires et disponibilités		4 542 414	4 670 013
a - Placements monétaires	4-3	3 973 252	3 962 453
b - Disponibilités	4-4	569 161	707 560
AC 3 - Créances d'exploitation		23	23
AC 4 - Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		19 411 443	20 103 433
<u>PASSIF</u>			
PA 1- Opérateurs créditeurs	4-8	28 927	351 933
PA 2 - Autres créditeurs divers	4-9	5 994	10 537
TOTAL PASSIF		34 921	362 470
<u>ACTIF NET</u>			
CP 1 -Capital	4-6	18 722 457	19 527 222
CP 2 - Sommes distribuables	4-7	654 065	213 742
a - Sommes distribuables des exercices antérieurs		441	281
b - Sommes distribuables de l'exercice		653 624	213 461
ACTIF NET		19 376 522	19 740 963
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		19 411 443	20 103 433

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 31 Decembre 2019
(Unité : en Dinars Tunisiens)

Notes	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>PR 1 - Revenus du portefeuille - titres</u>	4-2	615 091
a - Dividendes		615 091
		431 916
<u>PR 2 - Revenus des placements monétaires</u>	4-5	409 296
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 024 387
		899 720
<u>CH 1 - Charges de gestion des placements</u>	4-10	-351 081
REVENU NET DES PLACEMENTS		673 306
		232 987
<u>PR 3 - Autres produits</u>		0
<u>CH 2 - Autres charges</u>	4-11	-19 683
RESULTAT D'EXPLOITATION		653 624
		213 682
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation</u>		0
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		653 624
		213 461
<u>PR 4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)</u>		0
* Variation des +/- values potentielles sur titres		-1 162 271
* +/- values réalisées sur cession des titres		375 444
* Frais de négociation de titres		-17 937
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		-151 141
		2 698 066

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Au 31/12/2019
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Période du 01/01/2019 au 31/12/2019	Période du 01/01/2018 au 31/12/2018
<u>AN 1 - Variation de l'Actif Net résultant des opérations d'exploitation</u>	-151 141	2 698 066
a - Résultat d'exploitation	653 624	213 682
b - Variation des +/- values potentielles sur titres	-1 162 271	1 038 404
c - +/- values réalisées sur cession de titres	375 444	1 485 325
d - Frais de négociation de titres	-17 937	-39 344
<u>AN 2 - Distribution des dividendes</u>	-213 300	-334 312
<u>AN 3 - Transaction sur le capital</u>	-	16 277
a - Souscriptions	-	16 277
* Capital	-	14 118
* Régularisation des sommes non distrib.	-	2 380
* Régularisations des sommes distrib.	-	-221
* Droits d'entrée	-	-
b - Rachats	-	-
* Capital	-	-
* Régularisation des sommes non distrib.	-	-
- Régularisation des sommes distrib.	-	-
* Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	-364 441	2 380 032
<u>AN 4 - Actif Net</u>		
a - En début de l'exercice	19 740 963	17 360 931
b - En fin de l'exercice	19 376 522	19 740 963
<u>AN 5 - Nombre de parts</u>		
a - En début de l'exercice	1 394 120	1 392 965
b - En fin de l'exercice	1 394 120	1 394 120
VALEUR LIQUIDATIVE	13,899	14,160
DIVIDENDES PAR PART	0,153	0,240
AN 6 TAUX DE RENDEMENT	-0,76%	15,54%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

ARRETES AU 31/12/2019

(Unité en Dinars Tunisiens)

1. Présentation du Fonds Communs de placement ATTIJARI FCP DYNAMIQUE

ATTIJARI FCP DYNAMIQUE est un fonds commun de placement de catégorie mixte, régi par le code des OPC promulgué par la loi n° 2001-83 du 24-07-2001 et ayant obtenu l'agrément du CMF le 22 Décembre 2010, n° 45/2010.

Le capital initial du fonds s'élève à 100 000 dinars divisé en 10 000 parts de 10 Dinars chacune. Sa durée de vie a été fixée à 99 ans.

ATTIJARI FCP DYNAMIQUE est un fonds commun de placement de distribution. Le dépositaire de ce fonds est ATTIJARI BANK. Son gestionnaire est ATTIJARI GESTION.

Le fonds a été constitué le 19 Août 2011, et l'ouverture au public a eu lieu en date du 1^{er} Novembre 2011.

2. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2019, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

3. Règles et méthodes comptables

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- *Prise en compte des placements et revenus y afférents*

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- *Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées*

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date du 31 Décembre 2019, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation, des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2019, ou à la date antérieure la plus récente.

Les titres OPCVM sont évalués à leurs valeurs liquidatives en date d'arrêté.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à leur annulation à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

4-1 – Portefeuille Titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019, à 14 869 007 DT contre 15 433 398 DT au 31/12/2018, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Coût d'acquisition	13 609 474	13 011 594
- Actions et droits rattachés	13 609 474	13 011 594
- Titres OPCVM	-	-
Plus ou moins-values potentielles	1 259 533	2 421 804
- Actions et droits rattachés	1 259 533	2 421 804
- Titres OPCVM	-	-
Total	14 869 007	15 433 398

L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I.

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuilles-Titres", sont indiqués ci-après :

Libellés	Coût d'Acquisition	+/- Values Potentielles	Valeur Fin Exercice	+/- Values Réalisées
Solde au 31/12/2018	13 011 594	2 421 804	15 433 398	
Acquisitions de l'exercice				
Actions et droits rattachés	3 773 689		3 773 689	
Titres OPCVM		-	-	-
Cession de l'exercice				
Cession des actions et droits rattachés	-3 175 809		-3 175 809	375 444
Cession de titres OPCVM		-	-	-
Variation des Plus ou moins-values potentielles	-	-1 162 271	-1 162 271	-
Solde au 31/12/2019	13 609 474	1 259 533	14 869 007	375 444

4-2 – Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 615 091 DT pour l'année 2019, contre 431 916 DT pour l'année 2018, et se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
-Revenus des actions	615 091	426 726
-Revenus des titres OPCVM	-	5 190
Totaux	615 091	431 916

4-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019, à 3 973 252 Dinars contre un solde de 3 962 453 Dinars au 31/12/2018, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
- Certificats de Dépôt	3 930 130	3 933 327
- Intérêts Courus sur Certificats de Dépôt	43 122	29 126
Totaux	3 973 252	3 962 453

4-4–Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2019, à 569 161 DT contre 707 560 DT au 31/12/2018, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
- Avoir en banque	1 623 557	1 473 265
- Sommes à l'encaissement	-	262 331
- Sommes à régler	-1 066 260	-1 043 472
- intérêts courus /compte courant	11 864	15 435
-Dépôts à Terme	-	-
-Intérêts courus -Dépôts à Terme	-	-
Total	569 161	707 560

4-5 – Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève à 409 296 DT pour l'année 2019, contre 467 804 DT pour l'année 2018, et représente le montant des intérêts courus sur le compte courant et les certificats de dépôts.

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
- Intérêts du compte courant	61 888	33 154
- Intérêts des Placements à terme	-	47 610
- Intérêts des Certificats de Dépôt	347 408	387 040
Total	409 296	467 804

4-6 - Capital social

- Capital au 01/01/2019		
- Montant		19 527 222
- Nombre de titres		1 394 120
- Nombre de porteurs de parts		6
Souscriptions réalisées		
- Montant		-
- Nombre de titres		-
- Nombre de porteur de parts entrants		-
Rachats effectués		
- Montant		-
- Nombre de titres		-
- Nombre de porteurs de parts sortants		-
Autres effets /capital		
- Variation des plus ou moins-values potentielles sur titres		-1 162 271
- Plus ou moins-values réalisées sur cession de titres		375 444
- Frais de négociation de titres		-17 937
- Droit de sortie		-
- Capital au 31/12/2019		
- Montant		18 722 457
- Nombre de titres		1 394 120
- Nombre de porteurs de parts		6

4-7 -Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondantes aux sommes distribuables de l'exercice 2019, et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Sommes distribuables de l'exercice	653 624	213 461
Sommes distribuables des exercices antérieurs	441	281
Total	654 065	213 742

4-8 - Opérateurs Créditeurs

Le solde de ce poste s'élève à 28 927 DT au 31/12/2019, contre 351 933 DT au 31/12/2018, et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Rémunération du gestionnaire (partie-fixe)	26 998	27 557
Rémunération du gestionnaire (surperformance)	-	322 408
Dépositaire	1 929	1 968
Total	28 927	351 933

4-9- Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève à 5 994 DT au 31/12/2019, contre 10 537 DT au 31/12/2018, et se détaille comme suit

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
- CMF à payer	1 620	1 655
- Dividendes à payer	162	162
- Etat- Impôt à payer	4 212	8 720
Total	5 994	10 537

4-10 – Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève à 351 081 DT pour l'année 2019, contre 666 732 DT à l'issue de l'exercice précédent et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Rémunération du gestionnaire (partie-fixe)	327 675	321 369
Rémunération du gestionnaire (surperformance)	-	322 408
Rémunération du dépositaire	23 406	22 955
Total	351 081	666 732

4-11 – Autres charges

Le solde de ce poste s'élève à 19 683 DT pour l'année 2019, contre 19 306 DT pour l'année 2018, et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2019	31/12/2018
Redevance CMF	19 668	19 290
Impôts et Taxes	-	-
Autres Frais et Frais Bancaires	15	16
Total	19 683	19 306

5. Autres informations

5-1 Données par parts :

Libellé	2019	2018	2017	2016	2015
Revenus des placements	0,735	0,645	0,550	0,275	0,509
Charges de gestion des placements	-0,252	-0,478	-0,298	-0,108	-0,428
Revenu net des placements	0,483	0,167	0,252	0,167	0,081
Autres produits	-	-	-	-	-
Autres charges	-0,014	-0,014	-0,012	-0,006	-0,033
Résultat d'exploitation	0,469	0,153	0,240	0,161	0,048
Régularisation du résultat d'exploitation	0,000	0,000	0,000	0,035	-0,021
Sommes distribuables de l'exercice	0,469	0,153	0,240	0,195	0,027
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-0,834	0,745	0,921	0,076	-1 077
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,269	1,065	0,056	0,012	0,319
Frais de négociation de titres	-0,013	-0,028	-0,011	-0,014	-0,009
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation	-0,577	1,782	0,966	0,074	-0,767
Résultat net de l'exercice	-0,108	1,935	1,206	0,234	-0,719
Droits d'entrée et droits de sortie	-	-	-	-	0,002
Résultat non distribuable de l'exercice	-0,577	1,782	0,966	0,074	-0,766
Régularisation du résultat non distribuable	-	0,002	0,003	0,407	0,067
Sommes non distribuables de l'exercice	-0,577	1,784	0,969	0,480	-0,699
Distribution de dividendes	0,153	0,240	0,195	0,027	0,093
Valeur liquidative	13,899	14,160	12,463	11,450	10,801

5-2 Ratios pertinents:

Ratios de gestion des placements	2019	2018	2017	2016	2015
Actif Net Moyen	19 667 052	19 288 556	16 551 093	8 373 907	133 921
Total charges / actif net moyen	1,89%	3,56%	2,61%	1,87%	3,44%
charges de gestion des placements / actif net moyen	1,79%	3,46%	2,51%	1,77%	3,19%
autres charges / actif net moyen	0,10%	0,10%	0,10%	0,10%	0,25%
résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	3,32%	1,11%	2,02%	2,63%	0,36%

5-3 Rémunération du gestionnaire :

La gestion du fond est confiée à « Attijari Gestion » gestionnaire à partir de sa création. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 1,40% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. Une commission de surperformance qui vise à rémunérer le gestionnaire dès que le fonds réalise un rendement annuel supérieur à un taux de rendement minimal exigé fixé à 7% a été instaurée. Cette commission de surperformance est de 15% (HT) de la différence entre le taux de rendement annuel réalisé et le taux de 7%.

La rémunération d'« Attijari Gestion » au 31 Décembre 2019, s'élève à 327 675 DT TTC. Aucune commission de surperformance n'a été constatée.

5-4 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « Attijari Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,10 % HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La rémunération d'« Attijari Bank » au 31 Décembre 2019, s'élève à 23 406 DT TTC.

Annexe 1

PORTEFEUILLE TITRES ET PLACEMENTS MONETAIRES AU 31-12-2019

DESIGNATION DU TITRE	Nombre de titres	Cout d'acquisition	valeur au 31-12-2019	%Actif	Nombre de titres admis	%K EMIS
Actions et droits rattachés		13 609 473,670	14 869 006,822	76,60%		
ADWYA	64 740	366 661,826	161 850,000	0,83%	21 528 000	0,301%
ARTES	47 671	337 492,760	231 871,744	1,19%	38 250 000	0,125%
ASSAD	3 880	27 653,920	27 722,600	0,14%	12 000 000	0,032%
ATTIJARI BANK	26 840	960 566,901	885 666,320	4,56%	40 741 997	0,066%
BH	799	9 428,200	9 532,869	0,05%	47 600 000	0,002%
BIAT	7 860	713 478,668	902 249,400	4,65%	17 000 000	0,046%
BT	40 830	301 783,270	316 024,200	1,63%	225 000 000	0,018%
DELICE HOLDING	67 270	900 922,870	700 818,860	3,61%	54 907 262	0,123%
EURO CYCLES	20 000	666 315,050	375 400,000	1,93%	8 910 000	0,224%
LANDOR	23 082	212 883,500	180 316,584	0,93%	11 226 376	0,206%
ONE TECH HOLDING	103 200	1 065 344,388	1 431 280,800	7,37%	53 600 000	0,193%
SAH	88 565	878 143,861	1 049 318,120	5,41%	65 345 762	0,136%
SAM	86 439	376 797,244	341 434,050	1,76%	4 634 696	1,865%
SFBT	96 210	1 267 394,440	1 833 666,390	9,45%	198 000 000	0,049%
SIAME	63 815	165 217,751	261 577,685	1,35%	14 040 000	0,455%

SOMOCER	99 414	96 142,382	93 150,918	0,48%	40 656 000	0,245%
SOTETEL	74 005	434 333,880	372 171,145	1,92%	4 636 800	1,596%
SOTIPAPIER	1 000	6 800,000	6 968,000	0,04%	27 941 666	0,004%
SOTRAPIL	42 300	439 386,608	488 522,700	2,52%	4 138 200	1,022%
SOTUVER	172 714	1 340 323,513	1 455 460,878	7,50%	27 253 600	0,634%
T.AIR	276 209	215 401,288	173 183,043	0,89%	106 199 280	0,260%
TELNET HOLDING	192 490	1 304 070,294	1 792 851,860	9,24%	12 130 800	1,587%
TUNIS RE	14 550	110 476,301	115 745,250	0,60%	20 000 000	0,073%
TUNISIE VALEURS	1 778	27 559,000	29 438,346	0,15%	4 000 000	0,044%
TPR	195 170	659 507,136	928 228,520	4,78%	50 000 000	0,390%
UIB	30 910	725 186,955	704 438,900	3,63%	32 560 000	0,095%
DA 1/10 SAM 2017	6	2,836	2,220	0,00%		
DA 1/11 AIR LIQ 2013	1	27,913	11,000	0,00%		
DA1/12 AIRLI2014	2	44,053	14,560	0,00%		
DA1/25AIRLI2015	2	21,720	6,380	0,00%		
DA11/117 UNIMED 2017	79	66,872	62,410	0,00%		
DA2/43T.LEASING2015	43	38,270	21,070	0,00%		
Certificats de Dépôt		3 930 130,222	3 973 252,141	20,47%		
CD13/11/19_90J_1MD_12. 10%_MODERNLEASING	1	976 510,556	989 125,414	5,10%		
CD22/10/19_90J_1.5MD_ 11.20%_ATTIJARILEASING	1	1 467 315,175	1 492 948,349	7,69%		
CD27/11/19_90J_0.5MD_ 11.20%_MODERNLEASING	1	488 255,278	492 739,769	2,54%		
CD30/12/19_10J_1MD_ 8.80%_ATTIJARIBANK	1	998 049,213	998 438,609	5,14%		
TOTAL		17 539 603,892	18 842 258,963	97,07%		